



Espaces publics : Apprenons à gérer nos villes et nos villages autrement.

Journée d'information et de démonstration.

Saint-Valery sur Somme, le jeudi 16 mars 2017.

Programme :

8h30- Accueil et repérage des stands de démonstration de matériel.

9h30

- Casanova Mélodie, FREDON Picardie

Le contexte réglementaire évolue. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les produits phytosanitaires sont interdits. La FREDON Picardie présente les contours précis de la réglementation actuelle, ainsi que les **aides financières** que l'Agence de l'Eau propose, via sa **Charte d'entretien des Espaces verts**. La Fredon vous accompagne pour gérer autrement vos espaces publics.

- Mikaël Poirer et Emmanuel Delahaye, commune de Mons-Boubert

Ça semble **difficile ? Ils l'ont fait !** La commune de Mons Boubert vient témoigner de son **expérience concrète de terrain. Pour ne plus utiliser de désherbant**, il faut tout d'abord repenser les espaces communaux et la manière dont il est possible de les gérer autrement. La meilleure façon de ne pas utiliser d'herbicide, c'est de ne pas avoir besoin de désherber. Utiliser des plantes couvrantes est une solution. Tondre aussi. Laisser pousser également. La physionomie des villages va nécessairement changer. Le travail du responsable des espaces verts aussi. Des changements qu'il faudra expliquer aux habitants. Un duo Maire - technicien uni est une des clés de la réussite.

- 10h45 -12h : **Démonstration de matériel**, équipement, plantes et semences, paillages et mulchs...

12h : repas sur place

13h :

- Guillaume Delattre et Bocquet Jean-Marie, commune de Saint Valery
Second témoignage concret de la façon dont **une commune peut se passer de produits phytosanitaires** en gérant autrement sa voirie et ses espaces verts. Une commune plus grande et touristique aura d'autres contraintes, mais pourra aussi mobiliser d'autres moyens.
- Laurent Leblond, Communauté d'agglomération de Baie de Somme
Un bon moyen d'empêcher les herbes de pousser est de les couvrir. Une bâche ? Et pourquoi pas **des branches d'arbres broyées** ? Idéales pour réduire par la même occasion les volumes de déchets verts de la commune ! La déchèterie en propose, et des broyeurs peuvent être achetés en commun. Voici comment ça se passe en Baie de Somme sud.
- Xavier Lethève, Baie de Somme 3 Vallées (BS3V)
Modifier ses pratiques de gestion des espaces verts passe généralement par une réorganisation des moyens affectés au désherbage et une réorganisation des espaces verts en eux-mêmes (plantes couvrantes, réengazonnement, paillages,...). Elle peut aussi passer par l'investissement dans du matériel de désherbage mécanique ou chimique. Ce matériel peut être coûteux et des achats groupés sont donc intéressants. **BS3V propose d'accompagner les achats groupés.**

14h45

- **Démonstration de matériel**, équipement, plantes et semences, paillages et mulchs...

Liste des exposants

Matériel de désherbage mécanique ou thermique (à flamme, à mousse, à vapeur), d'entretien des voiries, broyeurs, épareuses, débroussailleuses, faucheuses, tracteurs et matériel attelé.

- Agri 3000
- Deboffe SA
- Ets Leblond
- Loxagri
- Mapp matériel de jardin
- SARL Lhermitte frères

Pépinières : plantes vivaces et couvre-sol, gazons, semences et plants, paillages.

- Bio 3 G
- Chlorodis
- Flore'Andole
- Hortiflandre
- Macanterra Bois et Plantes
- SARL Pépinières Créte
- Pépinières Chombart
- Pépinière Tortefontaine
- Socodip

Entretien du paysage et aménagement sportif

- Cordée Valéricaine
- Renov'Sport
- Tellier Paysage

Associatifs et institutionnels

- Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu (APEV)
- Baie de Somme 3 vallées
- Comité départemental du tourisme / villages fleuris
- Communauté d'Agglomération Baie de Somme
- Fédération des chasseurs de la Somme
- Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON Picardie)

